

Procès verbal de l'assemblée ordinaire de paroisse

Mardi 26 avril 2022 à Cernier, Maison Farel à 20h.

Ordre du jour :

1. Accueil
 2. Méditation
 3. Nomination de scrutateurs
 4. PV de l'assemblée ordinaire du 3 octobre 2021
 - discussion, remarques
 - adoption
 5. Rapport d'activités 2021 du Conseil Paroissial
 - discussion, remarques
 - adoption
 6. Présentation des comptes 2021
 - questions, remarques
 - rapport des vérificateurs de comptes
 - adoption
 7. Nomination des vérificateurs de comptes 2022 (2 + 1 suppléant)
 8. Election du président
 9. Election des députés ministres au Synode
 10. Présentation des réflexions du Conseil Paroissial au sujet des structures de la paroisse
 11. Divers.
-

Présidence : Esther Berger.

Présent(e)s : 29 personnes

Excusé(e)s : 4 personnes annoncées

La soirée se termine par un apéritif, complété par les salés et les douceurs confectionnés par Nicole Hostettler.

1. Accueil.

A 20 heures, la présidente en exercice (la modératrice Esther Berger) ouvre la séance. Elle signale qu'elle préside de manière temporaire, entre la démission planifiée du précédent et l'élection du futur président. Elle salue la présence de Jean Messerli qui effectuera la présentation des comptes 2021.

Les divers documents sont en ligne, disponibles depuis 10 jours environ sur le site internet de la paroisse. Ordre du jour de l'AO 2022, Rapport d'activités 2021, Comptes 2021 et PV de l'assemblée 2021. Des exemplaires papiers sont aussi à disposition dans la salle et distribués aux personnes qui en font la demande.

Aucune proposition de modification de l'ordre du jour n'est formulée.

2. Méditation.

Le pasteur Stéphane Hervé nous propose une lecture de la 1^{ère} épître de Paul aux Corinthiens (chapitre 9 versets 16 à 23). Extraits.

Je n'ai pas à me vanter d'annoncer la bonne nouvelle. C'est en effet une obligation qui m'est imposée, et quel malheur pour moi si je n'annonce pas la bonne nouvelle.

Si j'avais choisi moi-même cette tâche, j'aurais droit à un salaire ; mais puisqu'elle m'est imposée, je m'acquitte simplement de la charge qui m'est confiée. Quel est alors mon salaire ? C'est la satisfaction d'annoncer la bonne nouvelle gratuitement. ...

Lorsque j'ai affaire aux Juifs, je vis comme un Juif, afin de les gagner. ... De même, lorsque je suis avec ceux qui ignorent la loi de Moïse, je vis comme eux, sans tenir compte de cette Loi, afin de les gagner. Cela ne veut pas dire que je suis indifférent à la loi de Dieu, car je suis soumis à la loi du Christ.

Avec les personnes qui sont faibles, je vis comme si j'étais faible moi-même, afin de les gagner. Ainsi, je me fais tout à tous afin d'en sauver de toute manière quelques-uns. Je fais tout cela pour la bonne nouvelle, afin d'avoir part aux biens qu'elle promet.

Le témoignage fait partie de la vie du chrétien, en paroles et en actes ; mais comment témoigner ? En ayant le souci de l'autre ; en prenant le temps d'apprendre à connaître l'autre ; écueil à éviter : se prendre pour la référence, imposer sa manière de voir.

3. Nomination des scrutateurs.

Pour les votations, puis pour les élections et le dépouillement, Ginette Stalder, Rémi Favre, Denis Jeanneret et Jean-Claude Barbezat s'annoncent et sont accepté(e)s à l'unanimité.

4. PV de l'AO du 3 octobre 2021.

L'assemblée ordinaire du 3 octobre 2021 a eu lieu à Dombresson, après le culte. Elle regroupait exceptionnellement les comptes rendus de deux années d'activités.

Le PV de l'assemblée ordinaire (3 octobre 2021) a été publié sur notre site Internet. La lecture n'en est pas demandée. Aucune question n'est posée.

A mains levées, l'assemblée accepte le procès-verbal sans opposition.

5. Rapport d'activités 2021 du Conseil Paroissial.

La lecture du document n'est pas demandée.

Une remarque à propos du chapitre œcuménisme. On regrette la modestie des activités communes réalisées. Les pasteurs s'efforcent de reprendre les contacts et de proposer des collaborations.

A mains levées, le rapport est accepté sans opposition.

La présidente remercie les auteur(e)s de ce document, chacun(e) dans son domaine d'activité, 10 personnes au total. Particulièrement la secrétaire Myriam Blanchoud-Vuillomenet qui assure la mise-en-page.

6. Présentation des comptes 2021.

La présidente remercie l'ancien responsable des finances, Jean Messerli, pour toutes les tâches accomplies. Bouclement des comptes 2021, ouverture de la comptabilité 2022 et préparation des documents présentés ce soir. Jean Messerli remercie la secrétaire Myriam Blanchoud Vuillomenet qui passe régulièrement et avec exactitude les écritures comptables.

Le rapport a été publié sur notre site Internet. La situation s'est un peu améliorée depuis l'année passée. Les comptes 2021 bouclent sur un léger déficit de 6227,62 francs,

Le total des charges d'exploitation se monte à 125'913,75 francs et le total des produits d'exploitation s'élève à 119'686,13 francs. Ces deux valeurs sont plus basses que dans les années normales. Ceci en raison des suites des restrictions sanitaires (crise Covid).

On passe en revue les comptes d'exploitation d'abord, chapitre par chapitre, autant pour les charges que pour les produits. Jean Messerli souligne les différences par rapport à l'année précédente et répond dans la foulée aux questions de l'assemblée. Explication concernant les frais de CCP (chiffre 3410) : cela correspond aux taxes prélevées par La Poste sur les versements, en faveur de la Paroisse, effectués au guichet postal. Dans la rubrique « divers » des frais généraux (chiffre 3499) on trouve les primes des assurances accidents et RC. Comme chaque année, l'appel « réformés » (chiffre 6210) et les frais de publication « réformés » (chiffre 3600) sont presque en équilibre.

Une question surgit : la commune de Neuchâtel verse-t-elle effectivement le subside aux organistes pour les cultes tenus à Valangin ? A vérifier par la secrétaire.

De même, on examine ensuite les comptes de bilan qui représentent l'état de la situation financière. On y constate des différences de liquidités par rapport à l'année précédente. Ceci car des transferts ont été réalisés entre divers comptes pour éviter le phénomène des intérêts négatifs. La diminution du capital propre entre le 1 janvier 2021 et le 31 décembre 2021 correspond à la perte d'exploitation 2020 de 19'000 francs environ.

Les comptes ont été contrôlés par les vérificateurs Mme Jacqueline Vuilleumier et M. André Monnier en date du 26 février 2022. Ces deux personnes ont trouvé les comptes bien présentés et clairement établis. Jacqueline Vuilleumier effectue la lecture puis remet le rapport écrit à la présidente.

Ils proposent de d'adopter les comptes 2021 et d'en donner décharge à la secrétaire (Myriam Blanchoud Vuillomenet) et au trésorier ad hoc (Jean Messerli). Ce qui est fait à mains levées, sous les applaudissements et sans opposition. Jean Messerli remercie l'assemblée pour sa confiance.

La présidente remercie Jean Messerli pour les travaux techniques financiers effectués avec compétence chaque année. Jean Messerli indique qu'il se tient à disposition pour l'année prochaine aussi.

7. Nomination des vérificateurs de compte et d'un suppléant.

Pour les comptes 2022, sont proposés, selon le tournus habituel : André Monnier et Christophe Reymond, avec un suppléant : Pierre-Alain Buèche, déjà contacté et acceptant cette tâche. Ces trois personnes sont nommées à l'unanimité avec les remerciements de l'assemblée.

8. Election du président.

Aucun candidat spontané ne se présente lors de l'assemblée. Le Conseil Paroissial propose la candidature de Christian Hostettler. Françoise Sandoz effectue une brève présentation du candidat.

Deux questions de l'assemblée sont posées au candidat : quel est son lien avec l'Eglise et quelle est sa motivation à la candidature ? Première réponse avec émotion : chaque jour passé dans la beauté de la nature permet de remercier le Créateur ; le milieu familial est son soutien et la base de son engagement. Deuxième réponse : le candidat souhaite partager avec la paroisse son expérience professionnelle et faire bénéficier la paroisse de son réseau de connaissances.

Les scrutateurs distribuent les bulletins de vote (29). Récolte et décompte. 29 bulletins rentrés ; 3 blancs, 1 non et 25 bulletins oui.

Le candidat Christian Hostettler est élu président de la paroisse Val-de-Ruz.

9. Election des ministres députés au Synode.

Explication de la modératrice. Depuis le départ de la pasteure Sandra Depezay (fin 2020), le pasteur Christophe Allemann siège au Synode en tant que suppléant. Par l'élection de ce jour, le pasteur Christophe Allemann deviendra député titulaire.

Le Conseil Paroissial propose la pasteure Isabelle Hervé au poste de députée suppléante.

Les scrutateurs distribuent les bulletins de vote (29). Récolte et décompte. 29 bulletins rentrés ; 29 bulletins oui.

Le pasteur Christophe Allemann est élu député-ministre au Synode et la pasteure Isabelle Hervé est élue députée-ministre suppléante au Synode.

10. Présentation des réflexions du Conseil Paroissial au sujet des structures de la paroisse.

Explications de la modératrice. Les réflexions menées depuis plusieurs années au sujet des « bâtiments » et des « finances » de la paroisse n'ont pas permis d'arriver à une proposition définitive à soumettre à l'Assemblée Générale. Le Conseil Paroissial est d'avis qu'il faut d'abord définir un projet paroissial : déterminer les activités de la paroisse et organiser la structure de la paroisse. Ensuite on pourra décider de nos besoins en locaux.

Depuis longtemps le Conseil Paroissial fonctionne de manière généraliste. On souhaite maintenant instaurer le travail par dicastères. Chaque dicastère (10 au total) sera piloté par un petit groupe de 3 personnes référentes (un membre du CP, un membre du colloque et un membre paroissien intéressé). Régulièrement, le groupe présentera ses projets au CP. Le CP reste responsable des décisions et des dépenses.

Selon les thèmes, le groupe sollicitera l'aide de plus de personnes. Le colloque et le CP s'approcheront dans les prochains mois de différentes personnes qui pourraient intégrer un dicastère. La mise en place se fera progressivement en cours de l'année 2022 et 2023, avant le renouvellement du CP pour la prochaine législature.

11. Divers

- 1) Quelques annonces d'événements. Ventes de paroisse le 1^{er} mai à Savagnier ; culte d'installation des pasteur(e)s Hervé le 15 mai ; stand à la foire de Dombresson le 16 mai ; reprise de la mise-sous-pli en commun les 23 et 24 mai ; culte au vert le 3 juillet.

Une question : une journée des bénévoles de la paroisse ? Le CP mettra ce sujet à l'ordre du jour d'une prochaine séance, sera un thème du nouveau dicastère « rencontre et rayonnement ».

- 2) Formation des adultes. Journée sur le thème de la Sainte-Cène. Le dimanche 12 juin (culte le matin, pique-nique à midi et réflexions l'après-midi). Pour tous les paroissiens intéressés et pour tous les membres du CP.
- 3) Méditations et chants de Taizé. Un dimanche par mois en fin d'après-midi. Les organisatrices cherchent encore de l'aide pour la préparation de l'apéritif qui suit la célébration.
- 4) Chants lors des cultes. La chorale de La Côte qui animait occasionnellement les cultes de la paroisse Val-de-Ruz vient de se dissoudre. Pour garder une présence musicale spéciale, Heidi Challandes se propose de récolter les noms de personnes intéressées à préparer quelques chants.
- 5) Cloches de Savagnier. La commune vient d'annoncer qu'elles ne sont plus toutes en fonctionnement. L'entretien des temples incombe à la commune. Marquage d'une place de parc pour handicapés devant le temple de Dombresson. Pour ces deux sujets, le CP devra reprendre contact avec la commune.
- 6) Feuilles d'informations mensuelles. La paroisse reprendra la distribution aux cultes dès le mois de mai. Nouveau calendrier des cultes, avec tournus dans les 11 temples de la vallée.

La parole n'étant plus demandée, la présidente remercie les membres présents, et peut clore la séance à 21h55.

Le secrétaire :

Jean-Marc Durand